

CONSEIL MUNICIPAL Annonces des H.V. 09/1985

Réuni le 15 septembre, le Conseil a pris ces décisions :

— Estimant que le prix de quatre cent mille francs offert par la Société civile immobilière «Le Castel du Chaud Moulin» pour l'achat de l'ancienne Filature ne correspond pas à sa valeur actuelle, et souhaitant être plus amplement informé sur les intentions du concepteur (création d'un ensemble de loisirs et de commerces), le Conseil charge le Maire de prendre contact avec Maître Picot, notaire à Corcieux, et de poursuivre les négociations engagées.